

Index Égalité femmes-hommes 2025 Groupe Audeo

L'index égalité femmes-hommes est une des mesures mises en place par la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018. Il est établi chaque année par les entreprises de plus de 50 salariés afin de cibler les écarts de salaire pouvant exister entre les salariés femmes et hommes.

L'index est composé de 5 indicateurs :

- /// L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes (38/40)
- /// L'écart de taux d'augmentations individuelles (20/20)
- /// L'écart de taux de promotions (15/15)
- /// Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité (15/15)
- /// Le nombre de femmes et d'hommes présent dans les dix plus hautes rémunérations (10/10)

Sur la base de ces indicateurs, le Groupe Audeo obtient une note de **98/100** à l'index égalité femmes-hommes pour l'année 2025.